

club des 300 

club des 300 

APPEL À CANDIDATURES 2026

Région sud - Provence-Alpes-Côte d'Azur



CONTEXTE

Le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) s'est engagé à identifier, valoriser et accompagner un grand nombre de femmes afin de leur permettre d'accéder à des postes à responsabilité au sein du Mouvement sportif.

Dans ce cadre, le CNOSF a lancé le programme « **Club des 300 femmes dirigeantes** », soutenu par le Fonds de dotation Impact 2024. Ce programme propose des sessions d'accompagnement en e-learning et en distanciel, des temps de rassemblement et de mise en réseau, ainsi qu'une animation favorisant la convivialité, indispensable à la réussite de la démarche.

Dans cette même dynamique, le Club des 300 est déployé en Région Sud par le Comité Régional Olympique et Sportif (CROS), les Comités Départementaux Olympiques et Sportifs (CDOS) des Alpes de Haute Provence, des Alpes-Maritimes, des Bouches-du-Rhône, des Hautes-Alpes, du Var et du Vaucluse.

→ Le programme régional vise, **à accompagner 20 femmes issues du territoire** dans une démarche de montée en compétences, afin de les conduire vers des fonctions de dirigeantes au sein des structures sportives. Il s'inscrit pleinement dans une dynamique de transformation de la gouvernance du sport, en cohérence avec la loi pour la démocratisation du sport.

DESCRIPTION DU PROGRAMME

LES ACTEURS MOBILISÉS

- CROS Région sud
- CDOS des Alpes de Haute Provence, des Alpes-Maritimes, des Bouches-du-Rhône, des Hautes-Alpes, du Var et du Vaucluse
- Des experts du secteur du sport et acteurs du mouvements sportif

Lancement et clôture officiel

- Lancement prévu le 4 juin à Cabriès
- Clôture prévue en novembre

Les modules de formation

7 Modules en e-learning et 7 classes virtuelles

Atelier de co-développement

En petit groupe et en distanciel

04

POINTS FORTS DU PROGRAMME



Un parcours d'accompagnement complet, des ateliers de co-développement



Formation mixte mêlant des modules en e-learning et des classes virtuelles



L'animation de la communauté du club des 300



L'expertise des structures

club des 300

LE CALENDRIER

MODULES	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE
Comprendre l'écosystème sportifs	Du 6 au 24 avril							
Les clés du management		Du 27 avril au 15 mai						
Gestion de projets			Du 18 mai au 5 juin					
La communication				Du 8 au 26 juin				
La gestion financière					Du 29 juin au 19 septembre			
La posture de leadership						Du 21 sept au 9 octobre		
Prise de parole en public							Du 12 au 30 octobre	

Ateliers de codéveloppement			18 juin, 02 et 09 juillet					
Classes virtuelles	23.04	14.05	04.06	25.06		18.09	08.10	29.10



4 avril - Lancement du programme



Novembre - Clôture du programme

OBJECTIF DU PROGRAMME

Ce dispositif poursuit une double ambition :

- Renforcer la présence des femmes au sein des instances sportives décisionnelles
- Outiller le mouvement sportif pour accompagner durablement cette évolution

QUI PEUT CANDIDATER

Le présent appel à candidature s'adresse exclusivement aux femmes majeures ayant eu une expérience significative dans le secteur du sport en tant que pratiquante, encadrante, bénévole (rôle événementiel ou dirigeant) ou encore salariée et souhaitant poursuivre ou initier un engagement bénévole au sein du mouvement sportif.

MODALITÉ DE CANDIDATURE

Toute candidate sélectionnée s'engage à participer en présentiel aux deux réunions organisées dans le cadre du programme.

Elle s'engage par ailleurs à participer, avec la meilleure assiduité possible, à l'ensemble des temps proposés tout au long de programme (classes virtuelles, webconférences, ateliers...).

CANDIDATURE

Les candidatures se font via le formulaire ci-dessous, à compléter **avant le 15 mars minuit**.



Formulaire

SÉLECTION DES PARTICIPANTES

Les candidatures seront examinées par un comité de sélection régional, composé de représentantes et représentants du CROS, des CDOS.

Le comité de sélection s'engage à ne discriminer aucune candidature et fera également ses meilleurs efforts pour valoriser le maillage territorial, la mixité des âges ainsi que la diversité des trajectoires personnelles et professionnelles.

Les critères d'analyse sont :

- La motivation exprimée
- La cohérence du projet personnel avec les objectifs du Club des 300
- La diversité des profils (parcours, territoire, sport représenté...)

Délibération prévue : **Semaine du 23 mars**

Le comité se réserve la possibilité de mener des entretiens complémentaires avec certaines candidates.